AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1123
FR0010501015-FS0576

17 mai 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

OROLIA

(Alternext)

Par courrier reçu le 13 mai 2016, la société Calabasas S.A.[1] a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 mai 2016, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société OROLIA et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession et de l'apport de la totalité des actions OROLIA détenues par le déclarant au profit de la société Financière Orolia[2].

A cette occasion, le groupe familial Asscher a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 mai 2016, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Calabasas SA et Airtek Capital Group[3], les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société OROLIA et ne plus détenir aucun titre de cette société.

[1] Société anonyme de droit luxembourgeois (sise 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), contrôlée directement et indirectement par M. Laurent Asscher (et sa famille).
[2] Cf. notamment D&I 216C1114 du 13 mai 2016. Financière Orolia est détenue majoritairement et indirectement par Eurazeo, la société Calabasas (et M. Laurent Asscher) détenant une participation minoritaire.
[3] Société anonyme de droit belge (sise 88 rue de Gachard, boîte 9, 1050 Bruxelles, Belgique), contrôlée par la société Calabasas S.A.